

ASSEMBLÉE NATIONALE
23 novembre 2024

PJL DDADUE - (N° 529)

Adopté

AMENDEMENT

N° CD79

présenté par
Mme Brulebois, rapporteure

ARTICLE 33

À l'alinéa 2, substituer aux mots :

« conformément aux dispositions »,

les mots :

« en application ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.